

# Recueil Dalloz

> hebdomadaire  
187<sup>e</sup> année  
14 avril 2011  
n° 15 / 7464<sup>e</sup>  
pages 1001 à 1064

## CHRONIQUE / Constitution et pouvoirs publics

Le « Défenseur des droits »

> Jean-Claude Zarka

### ÉDITO

1001 Stérile randonnée..., *Félix Rome*

### ACTUALITÉS

1014 Gestation pour autrui : refus de transcription des actes de naissance

1021 Conventions collectives et mise en œuvre du principe d'égalité de traitement

### LE POINT SUR...

1025 Le contrôle judiciaire du testament olographe lors de l'envoi en possession de l'article 1008 du code civil, *Marc Nicod*

### ÉTUDES ET COMMENTAIRES

1034 Chronique : Informatique et libertés : faut-il aujourd'hui réviser la directive 95/46/CE relative à la protection des données personnelles ?, *Anne Debet*

1040 Panorama : Droit des couples, *Jean-Jacques Lemouland et Daniel Vigneau*

1053 Notes : L'accouchement sous X et les grands-parents, *note sous Angers, 26 janv. 2011, Thierry Garé*

1055 La compétence territoriale limitée de la loi pénale en matière de contrefaçon sur internet, *note sous Crim. 14 déc. 2010, Emmanuel Dreyer*

1060 Co-maternité : entre désir et réalité, *note sous TGI Briey, 21 oct. 2010, Vincent Bonnet*

### ENTRETIEN

1064 Xavier Labbé - La gestation pour autrui devant la Cour de cassation (à propos des arrêts du 6 avril 2011)

DALLOZ

321115

9178299311211151

# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidevaux  
75685 PARIS CEDEX 14  
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66  
Fax 01 40 64 54 66  
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL,  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,  
RENAUD LEFEBVRE

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Jean BARTHELEMY, Pascale DEUMIER  
Alain LACABARATS, Denis MAZEAUD,  
Philippe MERLE et Charles VALLEE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE  
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

## EDITION

Philippe WEISS (5357) - Directeur de l'édition.

## REDACTION

### • DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef  
Isis GALLMEISTER (5356) Rédactrice en chef adjointe

### • REDACTION

Laura CONSTANTIN  
• CHEFS DE RUBRIQUES  
Banque - Crédit - Garantie: Valérie AVENA-ROBARDET  
Commerce électronique: Cédric MANARA  
Concurrence - Distribution: Eric CHEVRIER  
Contrat d'affaires: Xavier DELPECH  
Contrat - Responsabilité - Assurance: Xavier DELPECH  
Entreprise en difficulté: Alain LIENHARD  
Fonds de commerce et commerçants: Yves ROUQUET  
Propriété intellectuelle: Jeanne DALEAU  
Société et marché financier: Alain LIENHARD

### • EDITION - REALISATION

Secrétaires de rédaction:  
Françoise ARRIAGADA (5363)  
Katy PERCHEREAU (5366)  
Secrétaire d'édition: Patricia PRIN (5284)  
Maquettiste - Graphiste: Patrick VERDON (5448)

## ABONNEMENT - MARKETING

Marketing: Mélanie WONG  
Abonnements: Yvette NAY  
Relations clients: Marie-Hélène TYLMAN  
Abonnements: ventes@dalloz.fr  
Tél: 0820 800 017 - Fax: 01 40 64 89 92  
Revue hebdomadaire (44 numéros par an)  
Prix de l'abonnement: France: 385 € HT (393,09 € TTC)  
Etranger: 451 € HT (460,47 € TTC)  
Prix au numéro: 18,38 € TTC  
ISSN 0034-1835  
N° CPPAP 1012 T 82206  
JOUVE, 733, rue St Léonard BP3  
53101 Mayenne cedex  
Dépôt légal - Avril 2011

## Editions Dalloz

Société Anonyme au capital de 3956040 €  
Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup>  
RCS Paris 572 195 550  
Siret 572 195 550 00098  
Code APE 5811Z  
TVA FR 69572195550  
Société des éditions Lefebvre Sarrut SA

Ce numéro contient un encart broché à cheval  
« Recueil / Kiosque »  
et un encart jeté  
« CGI CPF »

# SOMMAIRE

## ÉDITO

Stérile randonnée...  
par Félix Rome



## ACTUALITÉS

1004

### DROIT DES AFFAIRES

#### Commerce électronique

Jeux d'argent et de hasard en ligne:  
consultation de l'Europe et propositions  
de l'Arjel

#### Concurrence-Distribution

Les commissions en matière de cartes  
bancaires à l'étude

#### Fonds de commerce et commerçants

Bail dérogatoire expiré: respect du  
formalisme du congé, *Civ. 3<sup>e</sup>, 23 mars 2011*  
Bail commercial: le moment de l'option,  
*Civ. 3<sup>e</sup>, 23 mars 2011*

Juges consulaires: constitutionnalité de la  
déchéance de plein droit

Attribution judiciaire du bail: opposabilité  
au bailleur, *Civ. 3<sup>e</sup>, 23 mars 2011*

#### Propriété intellectuelle

Dépôt international de modèle:  
revendication d'un droit de priorité,  
*Com. 15 mars 2011*

#### Société et marché financier

Obligation de conseil de l'intermédiaire  
financier: charge de la preuve,  
*Com. 22 mars 2011*

1011

### DROIT CIVIL

#### Contrat-Responsabilité-Assurance

Recours d'un tiers contre l'assuré:  
point de départ de la prescription,  
*Civ. 2<sup>e</sup>, 17 mars 2011*

Caducité d'un acte juridique: sort de la clause  
pénale, *Com. 22 mars 2011*

Responsabilité du commettant: abus de fonc-  
tion du préposé, *Civ. 2<sup>e</sup>, 17 mars 2011*

Victimes d'infractions: indemnisation du  
préjudice économique, *Civ. 2<sup>e</sup>, 17 mars 2011*

#### Famille-Personne-Succession

Changement de prénom: intérêt légitime,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 23 mars 2011*

Communauté entre époux: sanction de la  
fraude, *Civ. 1<sup>re</sup>, 23 mars 2011*

Gestation pour autrui: refus de transcription  
des actes de naissance, *Civ. 1<sup>re</sup>, 6 avr. 2011*

1015

### DROIT IMMOBILIER

#### Bail

Notification de résiliation au préfet: résiliation  
par le locataire, *Civ. 3<sup>e</sup>, 23 mars 2011*

1016

### DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

1017

### DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

#### Droit pénal

Exercice illégal de la médecine: exercice  
au-delà de la spécialité, *Crim. 8 mars 2011*

#### Procédure pénale

Extradition: pas de présentation immédiate  
devant un juge, *Crim. 8 mars 2011*

Rétention douanière: interrogation des  
prévenus, *Crim. 23 mars 2011*

Libération conditionnelle: politique pénale  
applicable

1018

### DROIT PUBLIC

#### Droit administratif

Gestion d'un domaine skiable: ordre de  
juridiction compétent, *Civ. 1<sup>re</sup>, 23 mars 2011*

Recours par l'administration à la transaction:  
précisions

Adoption définitive du « paquet électoral »

Constitutionnalité de la réforme de la  
protection de l'enfance

Service public administratif: ordre de  
juridiction compétent, *Civ. 1<sup>re</sup>, 23 mars 2011*

1021

### DROIT DU TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE

#### Droit du travail

Conventions collectives et mise en œuvre  
du principe d'égalité de traitement,  
*Soc. 23 mars 2011*

Prud'hommes: appel fondé sur une  
demande indéterminée, *Soc. 23 mars 2011*

Paiement tardif du salaire et responsabilité  
de l'employeur

Réforme des retraites: publication  
des décrets relatifs à la pénibilité

1023

### PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

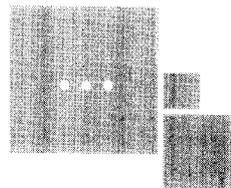
#### Procédure civile

Avocat: poursuites disciplinaires contre  
Maître Szpiner, *Paris, 24 mars 2011*

Expert judiciaire traducteur: exigence légale  
disproportionnée, *CJUE 17 mars 2011*

Compétence européenne: lieu de livraison de  
marchandises, *Com. 22 mars 2011*

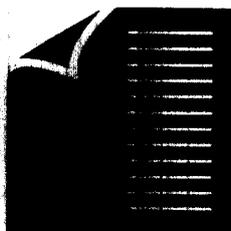
Expertise: audition du mineur,  
*Civ. 1<sup>re</sup>, 23 mars 2011*



## LE POINT SUR...

1008

Le contrôle judiciaire du testament olographe lors de l'envoi en possession de l'article 1008 du code civil  
par Marc Nicod



## ÉTUDES ET COMMENTAIRES

### CHRONIQUES

1027

Le « Défenseur des droits »  
par Jean-Claude Zarka

1034

Informatique et libertés : faut-il aujourd'hui réviser la directive 95/46/CE relative à la protection des données personnelles ?  
par Anne Debet

### PANORAMA

1040

Droit des couples  
janvier 2010 - janvier 2011  
par Jean-Jacques Lemouland et Daniel Vigneau

### NOTES

1053

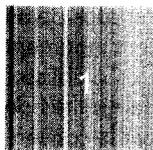
L'accouchement sous X et les grands-parents,  
note sous *Angers*, 26 janv. 2011  
par Thierry Garé

1055

La compétence territoriale limitée de la loi pénale en matière de contrefaçon sur internet,  
note sous *Crim.* 14 déc. 2010  
par Emmanuel Dreyer

1060

Co-maternité : entre désir et réalité,  
note sous *TGI Brie*, 21 oct. 2010  
par Vincent Bonnet



## ENTRETIEN

1064

Xavier Labbé - La gestation pour autrui devant la Cour de cassation (à propos des arrêts du 6 avril 2011)

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction.

Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) soit à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), soit à Inès Gallmeister (i.gallmeister@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes: pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas page comprises); pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page); pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises).